

DECRET N°73-337 du 20 octobre 1973

portant nomination de M. Robert JOHNSON
Administrateur Civil en qualité de Con-
seiller Technique aux Affaires Adminis-
tratives du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le Décret n°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du
Gouvernement et les actes modificatifs subséquants ;
VU le Décret n°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les ser-
vices rattachés à la Présidence de la République et fixant
les attributions des membres du Gouvernement et le décret
n°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
VU le Décret n°72-288 du 9 novembre 1972, fixant la composition
des cabinets présidentiel et ministériels modifié par
VU le Décret n°73-335 du 20 Octobre 1973 ;
VU le Décret n°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des
emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à
la discrétion du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er.- M. Robert JOHNSON, Administrateur Civil de 1ère
Classe, 2è échelon, est nommé Conseiller Technique aux Affaires
Administratives au Cabinet du Président de la République.

Article 2.- Le présent décret qui a effet pour compter du 1er
octobre 1973, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 20 Octobre 1973

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Capitaine Janvier ASSOGBA

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS: PR 8 - SGG 4 - CS 6 - IEF 8 -
Ministères 10 - DGP-DGAJL-Dtion Stat.6 -
IAA-DCCT-IGF-Gde Chanc.-JORD-CNI 6 -
DB-DC-CF-Solde 4 - Intéressé 1 - SPD 2
Trésor 4 DP 2